

formaient une de ces vastes exploitations, moitié agricole, moitié industrielle, dont la réunion formaient ces phalanstères modèles que les Cabet, les Louis Blanc, et les Victor Considérant ont vainement tenté de reconstituer avec le concours de leurs adeptes et l'argent des gouvernements et qui, au moyen-âge, prospéraient si admirablement dans les lieux les plus incultes et les plus dépourvus de toute ressource.

« Il est vrai que la devise des moines était foi et abnégation, et celle des frères harmoniques, orgueil et égoïsme. Les premiers obtinrent les plus magnifiques succès, les seconds aboutirent à la police correctionnelle ; il ne pouvait pas en être autrement.

« Le monastère, proprement dit, plus reculé au fond du parc, s'appuyait contre l'église. Destiné au logement des moines, il comprenait, outre les cellules, les salles capitulaires, le réfectoire où se prenaient les repas en commun, les salles de travail pour la copie des manuscrits et les longs cloîtres silencieux où les savants bénédictins venaient, dans leurs promenades silencieuses, élever leurs pensées par la méditation.

« En dehors de cette partie consacrée au silence et au recueillement, l'activité sans désordre, le mouvement sans tumulte, régnaient dans tout le reste de l'enclos.

« Le nombre des employés du monastère était énorme. Outre trois cents moines et plus de cent cinquante enfants pauvres ou orphelins, recueillis et élevés par la charité, il y avait d'abord les serviteurs attachés spécialement à la personne de l'abbé, les censitaires qui, pour échapper à la tyrannie des seigneurs, s'étaient donnés au couvent, à des conditions débattues entre eux et le prieur, les serfs, proprement dits, ou colons et les ouvriers payés. Cette population, montant à plus de trois mille personnes, formaient deux catégories ou familles.

« Tous ceux qui demeuraient dans les manses ou fermes, composées chacune de vingt à vingt-cinq personnes, dirigées par un chef d'exploitation nommé hobarius, travaillaient les champs et constituaient la famille du dehors.

« Les ouvriers employés et logés dans l'intérieur de l'enclos, jardiniers, terrassiers, brasseurs, boulangers, palefreniers, tanneurs et teinturiers, formaient la famille du dedans.

« Les moines, regardés comme les pères de ces deux familles et leurs directeurs dans les travaux, s'occupaient particulièrement de la copie des manuscrits et de la préparation des drogues pharmaceutiques. Les uns étaient hôteliers, infirmiers, aumôniers ou teneurs de livres ; les autres, orfèvres, peintres, mécaniciens, chimistes, tailleurs, cordonniers ou relieurs.

Le travail assigné à chacun d'eux était peut-être un peu moins pénible que celui des ouvriers, mais outre que ce travail n'était pas payé, ils étaient moins bien nourris que les laïques et, de plus qu'eux, assujettis aux longues prières de chœur, à la psalmodie, aux offices de nuit, au jeûne rigoureux du grand carême de soixante-dix jours avant Pâques, sans compter celui du vendredi et du samedi de chaque semaine.

« Leur principal repas, dit un savant historien protestant, Hurter, consistait, pour les jours ordinaires, en deux plats maigres, de la bière et quelques onces de pain bis. Les jours de fête, ils avaient, en outre du pain blanc, un peu de fromage, un verre de vin, rarement du poisson et jamais de viande. Quant au régime du carême, il était beaucoup plus dur que celui des forçats.

« Ajoutez à cela que dans la vie d'un bon religieux vous ne trouveriez pas un instant qui ne fût un sacrifice de sa volonté. La règle bénédictine sous laquelle ont vécu, dans plus de mille couvents, plusieurs générations de moines, et qui n'a pas moins d'un volume in-folio, impose, non-seulement l'obéissance, le jeûne, la prière, le silence absolu, pendant tous les repas et durant les soixante-dix jours de carême, mais règle avec une incroyable minutie les actes les plus indifférents de la vie, la manière de boire et de manger, de poser les plats sur la table, de cuire les haricots, de se lever et de se coucher,

de s'habiller, de se peigner, de se laver les mains. Le moine, plus encore que le soldat, est l'homme de règlement et sa vie est un acte perpétuel d'obéissance, une immolation volontaire de sa personnalité.

« La forme de ses habits, leur matière, l'heure de ses repas, les plats qui le composent, les quatorze jours de l'année dans lesquels il doit se faire raser, le genre de travail auquel il est tenu de s'appliquer, la longueur de la règle et le nombre des plumes qu'il emploiera, tout est prévu, fixé, arrêté. Peu importe son désir, son inclination, il a juré obéissance entre les mains de l'abbé, il doit obéir.

—Ma foi, Voltaire avait raison de dire qu'un moine est un être absurde qui a juré d'être esclave, s'écria Henri Sorbier.

—Pensez-vous que nos soldats ne soient que d'abrutis esclaves ? demanda mon père.

—Je suis loin de le penser, mais je ne vois pas trop.....

—Moi, au contraire, je vois beaucoup. Un soldat est, lui aussi, l'homme du règlement, de la consigne, de la discipline, à votre choix.

Six heures de travail et de récréation, comme celles de son lever et de son coucher sont marquées. Chacune des pièces de l'uniforme est minutieusement obligatoire. Le sac dans lequel il porte ses effets d'ordonnance doit avoir juste un certain nombre de centimètres et contenir, comme la besace du moine, un peloton de fil, deux aiguilles et trois boutons. La sentinelle en faction n'a pas le droit de s'éloigner de plus de quarante pas de sa guérite.

Au port d'armes, elle doit regarder à quinze pas en avant et tenir le doigt à la couture du pantalon. Les jours de barbe, la longueur à laquelle doivent être coupés les cheveux et les moustaches, la manière d'attacher la cravate, tout est réglé aussi minutieusement dans une caserne que dans un monastère. Ce que je dis-là est-il vrai ?

—Parfaitement exact, dit le colonel.

—Si le moine est absurde en suivant son règlement, le soldat ne l'est pas moins en observant sa consigne. Il y a au moins parité ; mais ce à quoi vous n'avez pas pensé, mon cher Henri, c'est que le soldat est beaucoup plus esclave.

—Oh ! quant à cela, ce n'est pas mon opinion, fit le jeune médecin.

—Tiens, dit Bastien, ça va être la répétition de l'autre jour.

—Cela ne peut-être autrement, reprit mon père. De deux hommes quel est le plus libre à votre avis, celui qui obéit volontairement ou celui qui ne cède qu'à la force.

—Celui qui obéit volontairement, cela va sans dire.

—Eh bien ! je veux vous faire la partie belle. Je ne prendrai pas comme terme de comparaison, dans un régiment, les réfractaires amenés par les gendarmes sous les drapeaux. Je ne parle pas même de ces conscrits tombés au sort et qui ne quittent qu'avec larmes la maison paternelle. Non, je serai plus généreux ; au volontaire de la croix, j'opposerai l'engagé volontaire. L'un est entré au régiment comme un véritable étourneau ; il était séduit par le brillant uniforme, il s'ennuyait du travail de l'atelier ou des champs, il arrive et signe sans même savoir ce qu'est la vie militaire. Huit jours ne se sont pas écoulés qu'il se repent ; il voudrait quitter, mais il n'est plus temps, il est soldat, il appartient à l'Etat. Pensez-vous que cet homme soit réellement libre ?

« Supposez que ce jeune homme, au lieu de se présenter à la Mairie, soit venu au monastère. Là, rien à signer, point de vœux à faire, il faut attendre, attendre longtemps, des mois, des années, étudier sa vocation, voir de près cette vie à laquelle on aspire.

« Il est reçu postulant, puis novice encore pour longtemps. Déjà il porte le froc, il est vrai, mais il peut le quitter, personne ne le retient, il est libre. Ses supérieurs, loin de le pousser en avant, l'exhortent à bien réfléchir, à ne rien faire témérairement. Enfin il prononce ses vœux, il est moine, il est prêtre. Des deux engagés, s'il est un esclave, n'est-

ce pas plutôt celui qui a été surpris, que celui qui, sachant parfaitement ce qu'il fait, abdique librement sa liberté et se fait le serviteur volontaire, non pas des hommes, mais de Dieu ?

#### CHAPITRE XIV.

*Où l'on voit que la paresse enseigne tous les vices.*

« André n'avait que huit ans lorsqu'il vint, pour la première fois, s'asseoir sur les bancs de l'école mutuelle, dirigée par le frère Pacôme, et y recevoir les premières notions de l'instruction religieuse dont, pendant plusieurs siècles, les Ordres religieux furent en Europe les seuls dispensateurs.

« A cet âge, le cœur des enfants, quoique pur, laisse découvrir les penchants vicieux que chacun de nous porte en naissant et qu'il importe si fort d'étouffer dans le germe avant qu'ils soient développés. Le bon religieux, en étudiant l'enfant nouvellement arrivé, ne tarda pas à se convaincre de sa déplorable précocité dans le mal.

Sa vie aventureuse et l'infâme société des Bohémiens en lui donnant la triste habitude de l'oisiveté, du mensonge et du vol, avaient fait de lui un homme pour le mal, bien avant l'époque ordinaire. Après deux ans d'efforts infructueux pour ramener au bien cette nature pervertie, il fallut se résigner à séquestrer André de la société des autres enfants et éloigner la brebis gangrenée du troupeau auquel elle aurait, malgré les plus grandes précautions, inoculé sa maladie.

« Devenu apprenti relieur, par ordre de l'abbé, et n'ayant guère d'autre société que celle des moines bénédictins, ouvriers silencieux et austères, André, loin de prendre du goût pour le travail manuel, n'apporta dans l'atelier que paresse et ennui. Là, comme dans l'école, ni la douceur ni la sévérité ne purent triompher de son mauvais vouloir, et, loin de changer sa nature perverse, ne firent que le rebuter.

« Plusieurs années s'écoulèrent ainsi sans apporter aucun changement dans la conduite de l'apprenti pour lequel la vie d'intérieur et de régularité était devenue un vrai supplice. L'abbé, à bout de moyens, ne savait plus que décider lorsqu'une grave maladie, dont André fut atteint, vint tout-à-coup apporter un notable changement dans ses habitudes et dans son caractère.

« A une époque où la vaccine était encore inconnue, la petite vérole était un vrai fléau dont l'apparition, dans un pays, causait une terreur générale et qui, à chaque fois, faisait d'épouvantables ravages. Vers la fin de l'automne de l'année 1518, elle éclata avec violence au monastère de la Val-Grün.

« L'apprenti, un des premiers atteints, fut transporté à l'hôpital du couvent, où pendant douze jours il fut entre la vie et la mort.

Le dévouement des moines, devenus infirmiers au péril de leur propre vie, pour soigner, non-seulement les malades du couvent, mais les pauvres et les étrangers, l'arracha à la mort. Peu à peu il recouvra ses forces, et la vue, qu'il avait presque perdue, revint avec elles. Mais quand pour la première fois il put se voir dans une fontaine, il se fit horreur à lui-même. Sa tête était chauve, ses paupières rouges et tuméfiées, son visage entouré de sillons livides, ses lèvres épaisses et bleuâtres : on eût dit un de ces lépreux qu'au moyen-âge on éloignait de la société des hommes, tant leur aspect était repoussant et leur contact dangereux.

(A continuer)